

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé 35^{bis} - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35^{bis}, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence F. FOURNIER, 14, rue Confort, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 5, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

A la Ch-mare : discussion de propositions de loi sur les salaires des ouvriers.

Au Sénat : discussion d'une proposition de loi tendant à faciliter la constitution et le maintien de la petite propriété rurale.

Le Kaiser Guillaume II déclare dans son discours du Trône que sa politique a toujours pour but de consolider la paix du monde et, dans ce but pacifique, il invite le Parlement à renforcer d'urgence l'armée et la marine.

Une note russe indique qu'on n'attend pas l'ouverture de la conférence de la Paix avant le 1^{er} février 1894.

Le logement de l'ouvrier

C'est plus qu'un bon livre qu'a fait M. Gautheron en publiant l'ouvrage dont on article emprunte le titre, c'est une bonne action ; et puisque l'auteur est, comme collègue et comme ami, défendu des coups d'enseigneur que je n'aurais pas marchandés à un inconnu, je ne le louerai pas autant qu'il conviendrait, et je ne permettrai seulement de le féliciter très simplement, mais très cordialement.

Je n'ai pas la prétention d'analyser en cent cinquante lignes autant de pages dans lesquelles sont merveilleusement condensés et mis en valeur tous les renseignements utiles sur le logement ouvrier, toutes les questions qu'il suscite et toute l'importance qu'il prend au point de vue social.

Mais, butinant ça et là dans le livre, j'en exposerai les idées non pas principales — elles le sont toutes, j'ose dire avec plus de hardiesse dans l'expression que dans la pensée — mais d'ensemble ; juste assez pour faire toucher du doigt à ceux de nos lecteurs qu'intéressent les études sociales la nécessité de mettre à leur chevet ce volume bourré de leçons.

L'ouvrage dont je concrétiserai les idées dans l'unique mot « admissible » comprend deux parties : *Le Mal et Les Remèdes*.

LE MAL

est effrayant. Les pauvres gens qui disent : « Le loyer c'est ce qui nous tue » pourraient aussi sans exagération accuser d'empoisonnement le gîte infect pour lequel ils déboursent parfois plus du quart de leur salaire.

Entassés dans des locaux malsains, aux odeurs nauséabondes, aux murs suillés, aux couloirs sombres, aux ouvertures de géolées donnant sur des cloaques où croupissent les eaux et où pourrissent les ordures ménagères, ils ne connaissent pas d'air qui ne soit un poison.

Est-ce exagéré ? M. Gautheron est là pour répondre avec la statistique :

Il y a en France 219.270 maisons sans fenêtres, donnant asile à 1.309.600 habitants troglodytes.

Il y a en France 1.256.636 maisons ne comptant qu'une ou deux fenêtres à peu près invisibles.

Il y a cette chose effrayante, des habitations innombrables exclusivement faites de bois : de sardines.

Et quand Blanqui nous dit avec raison : « L'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de l'état social », on peut juger de la grandeur du mal auquel il faut porter remède.

C'est la santé des classes laborieuses altérée et détruite, une mortalité infantile effroyable, les décès multiples chez les adultes, les vieillards fauchés par la mort, les ravages des épidémies centuplés par la contagion.

C'est la santé des classes laborieuses altérée et détruite, une mortalité infantile effroyable, les décès multiples chez les adultes, les vieillards fauchés par la mort, les ravages des épidémies centuplés par la contagion.

C'est la santé des classes laborieuses altérée et détruite, une mortalité infantile effroyable, les décès multiples chez les adultes, les vieillards fauchés par la mort, les ravages des épidémies centuplés par la contagion.

C'est la santé des classes laborieuses altérée et détruite, une mortalité infantile effroyable, les décès multiples chez les adultes, les vieillards fauchés par la mort, les ravages des épidémies centuplés par la contagion.

C'est la santé des classes laborieuses altérée et détruite, une mortalité infantile effroyable, les décès multiples chez les adultes, les vieillards fauchés par la mort, les ravages des épidémies centuplés par la contagion.

C'est le cabaret plein par le logement hétéro, son pourvoyeur au dire de Jules Simon, les ravages de l'alcool ajoutés à ceux de l'air irrespirable, le vagabondage accou, la prison garnie, l'armée du crime et celle de la prostitution assurées de recrues.

Ainsi trouve-t-on à Bruxelles dix créatures humaines vautrées dans une chambre unique, grouillant pêle-mêle, père, mère, fils, filles, dans une nuit perpétuelle propice à la débauche ; et, sur les quatre filles flétries par la promiscuité fraternelle du bouge, trois sont marquées pour l'infamie.

Voilà le mal, signalé par Blanqui, qu'il faut détruire, pour arracher à l'échafaud, à Cayenne, à la barrique et au poteau d'exécution des malheureux qui vont au socialisme qu'ils croient libérateur parce qu'il signale leurs misères, alors qu'il est esclavagiste et veut les perpétuer.

Pourquoi, demandait-on à un socialiste, combattez-vous l'institution des logements ouvriers hygiéniques ?

— Parce que, répondit-il avec une cynisme franchise, d'un combattant ils nous font un bourgeois.

Il faut, en effet, aux révolutionnaires de la chair à balles Lebel, tandis que nous voulons des citoyens libres, conscients de leurs devoirs, défenseurs de leurs droits d'hommes et du sol sacré qui leur appartient comme à nous.

Supprimer la détresse ouvrière imméritée, c'est à quoi nous tendons, encouragés par Léon XIII : aggraver la misère et pousser les malheureux qu'elle étirent aux révolutions désespérées, c'est ce que veulent les socialistes qui ne manquent jamais de relever et qui nous devaient d'être opposés à celle-là.

Ils ont trouvé aussi des auxiliaires inattendus dans quelques économistes qui, n'osant ouvertement combattre contre la liberté de la philanthropie, ont tenté du moins de battre en brèche l'entreprise par quelques-uns de ces sophismes :

— « Donner à l'ouvrier son logement, sa maison, son jardin, à quoi bon ? Donnez-lui plutôt des valeurs. »

Et — voyez Panama — un juif passera qui ratera le bas de laine pour la poche du député. Puis, ce serait l'aumône, limitée, improdutive.

— « Vos maisons ouvrières attireront les campagnards à la ville. »

Elles y maintiendront, au contraire, les ouvriers actuels dont la dispersion aurait attiré la main-d'œuvre étrangère.

— « L'ouvrier, pour garder son indépendance, ne peut accepter aucun don, attentatoire à la dignité humaine. »

Où-da, compère. Mais alors, et Carmaux ? La verrerie ouvrière, provenant des dons de l'Intransigeant et de ses lecteurs, ne vous a pas cependant paru attentatoire à cette dignité. Cela n'est pas sérieux et le bon moyen d'assurer l'indépendance de l'ouvrier, ce n'est pas de le maintenir par force sous le joug de la répugnante Misère, c'est bien plutôt de préparer son affranchissement définitif en lui donnant la stabilité du foyer qui lui manque, en le faisant maître dans son « chez-soi » devenu attrayant, au lieu de le laisser esclave du cabaret, du club, salon de celui qui fuit la hieure de son logis.

Au dire des bons bergers de l'anarchisme social, l'idéal serait-il donc de continuer le système oppresseur qui fait payer le plus cher possible le gîte le plus détestable à l'éternel exploité prolétaire ?

L'auteur ne le croit pas et pense avec raison que pour ne pas être forcés de consacrer tant de millions à construire de nouveaux hôpitaux, on ferait sagement d'en dépenser quelques-uns pour empêcher de s'emplier les trop nombreux qui existent.

Alors, ayant signalé le mal, il préconise

LES REMÈDES

Fera-t-il appel à l'Etat, sauveur des gens qui ne savent s'aider ?

Ah ! non. L'Etat administre par trop à tort et à travers.

Jugez-en.

L'Allemagne fait, avec un déficit de cent mille marks par an, d'im-

menses dortoirs où tout le monde couche, la morale exceptée.

L'Angleterre dépense 41 millions pour 4.100 logements, payant pour un logement de deux ou trois pièces dix mille francs, le prix d'une maison.

La ville de Paris concède gratuitement des terrains, mais avec un cahier des charges de construction si invraisemblable qu'elle ne trouve pas un preneur.

Il faut ici l'initiative individuelle, l'envie de faire le bien qui conduit à bien faire.

Il n'en manque pas d'exemples consolants et qui sont à lire dans le livre de M. Gautheron.

L'auteur y passe en revue (1) les fondations Peabody et Mill, les maisons Mangini, les maisons de Mulhouse, œuvre de notre ami au grand cœur l'abbé Cetty, le Cottage et ses maisonnettes, les institutions des Mame, Menier, Harmel, Schneider, de la C^{ie} de Blancy (2 pièces 4 fr. 50 ; 3 pièces, 5 fr. par mois), de la C^{ie} P.L.M. de Montceau où l'on évalue à 30 0/0 la proportion des ouvriers devenus propriétaires de leurs maisons après avoir payé durant une quinzaine d'années le prix d'un loyer ordinaire.

Mais qu'on est loin encore dans notre France attardée de l'élan dans cette voie des peuples étrangers. Pour 20 sociétés coopératives que nous avons en France, l'Italie en compte 69, l'Allemagne 80, l'Angleterre plus de 3.000, les Etats-Unis plus de 6.000.

C'est là que le mouvement social atteint son apogée. 3.730 Building Societies, dont une seule a construit plus de 600 maisons, comprennent 637.635 membres qui disposent du capital formidable de plus d'un milliard.

Les Loan and Building Associations américaines, où l'ouvrier est son propre prêteur, comptent environ 1.750.000 actionnaires et ont élevé, rien qu'à Philadelphie, 172.000 maisons hygiéniques et économiques.

Voilà un résultat fait pour encourager. Il n'ont rien demandé à l'Etat, les Américains. Il n'ont pas consulté un statisticien pour calculer le nombre des milliards nécessaires à l'extinction de la misère. Pourquoi nous effrayerions-nous de la déclaration d'un Bertillon affirmant qu'il faudrait vingt milliards pour supprimer le logement homicide ? Apportons le premier billet de mille qui fera, puisque M. Paul Leroy-Beaulieu le veut, de la philanthropie rémunératrice, et appelons le million évocateur du milliard.

Ainsi, lentement peut-être, mais sûrement, on fera disparaître de notre France la lèpre de paupérisme qui la ronge, l'épuise et compromet son existence.

On est sans-patrie quand on est sans-foyer. Tout ouvrier devenu propriétaire d'un logis où le retient le bonheur de ses siens sera arraché à la révolution en même temps qu'au cabaret et, recruté de l'armée de l'ordre, sentinelle vigilante de la patrie, montera devant sa maison la garde de notre drapeau.

MARTEL.

(1) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(2) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(3) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(4) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(5) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(6) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(7) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(8) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(9) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(10) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(11) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(12) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(13) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(14) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(15) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(16) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

(17) Ne pouvant tout citer, je prie l'abbé Cetty du livre d'y trouver les nombreux chalets construits en ce coin aride : Assurances en cas de décès, Participation des Caisses d'épargne, Jardins ouvriers, Homestead, Expatriation pour cause d'hygiène, Etude comparative des législations française et étrangères, Loi française du 31 novembre 1894, etc...

rythme lorsque sonne la marche du régiment, ou flotte le drapeau ; et de tout cela, de toutes ces émotions, ressemblant ensemble, des joies et des peines partagées sans réserve pendant de longs mois, il ne resterait rien qu'un vague souvenir ?

Il en reste quelque chose, car pour chacun des soldats de trois ans entrés dans leur foyer, le régiment dont ils ont porté l'épaulette est le plus beau régiment de France, malgré les hasards de la répartition des réserves.

Pour resserrer ce lien moral, pour lui donner la puissance et la durée d'où sort cette force intime de l'armée qui s'appelle l'esprit de corps, on a pensé qu'il fallait conserver réunis autour du drapeau ceux que ses plis n'abritent plus, mais qu'ils devront de nouveau réunir au jour de la lutte.

Il existe déjà de nombreuses sociétés régimentaires, et dans bon nombre de nos régiments on voit anciens et nouveaux soldats se réunir pour fêter la patrie et leur vieux régiment, le plus beau de France.

J. A.

Echos & Nouvelles

Mercredi 7 décembre. — 34^e jour.
Lever du soleil, 7 h. 41 ; coucher 4 h. 02.
Lune, D. Q.
Saint Ambroise.

1893. — Australie : Réunion d'un congrès pour fédérer l'Australie avec les îles voisines.

CALENDRIER

LE TEMPS

Hier, à sept heures du matin, il faisait assez chaud (19°) sur les îles Britanniques, les Pays-Bas et le Danemark que sur l'Espagne et l'Italie. Tandis que le thermomètre était au-dessous de zéro d'une part sur le nord-est du continent (minimum 18°), et d'autre part sur la France centrale et l'Autriche.

Quant à la pression, elle a peu varié depuis hier ; elle est très élevée sur le S, et basse sur le N.-O. du continent.

Le temps va rester assez beau avec brouillard bas.

COMPAREZ

En Belgique. Tout le parti germanisant est dreyfusard. Il se compose presque exclusivement de libéraux et de socialistes.

Ce qu'on a vu de larmes, le long des rives de l'Escaut et de la Meuse, sur le sort de l'infortuné Silvio Pellico de l'île du Diable, ne peut se mesurer au décaltre.

Or, non loin de l'île du Diable, à Cayenne, il y a un Belge, forçat reconnu innocent celui-là, qui subit les effroyables suites d'une erreur judiciaire. Une pauvre mère en Belgique pleure un fils à jamais perdu — et l'autre qu'on ne peut pas lui rendre.

Mais il n'y en a que pour Dreyfus. Dreyfus seul est innocent. Et le belge Dreyfus — le surcroît des deux frères Rorique — ne semble même pas exister pour tous ces belges sensibles.

Et lorsque voilà près de deux ans que le grand journaliste américain Vivar fut arrêté par le gouvernement de l'Equateur, jeté en prison, livré à la torture.

Lorsqu'on l'eut enfin relâché d'horribles supplices.

Vitar en la presse française s'annonçait et au nom de la solidarité professionnelle, sinon de l'humanité, protestait contre ces actes de barbarie qu'on croirait impossibles à notre époque.

Nullement. « Mots : sur toute la ligne jado-mécanique ! »

Pourquoi ? Vitar était catholique. Il avait vaillamment défendu sa foi avec sa plume redoutable. Et ceux qui lui tranchèrent la main qui avait tenu cette arme vaillante et assassinaient ce héros, étaient francs-maçons.

Le glorieux et vaillant martyr de la liberté de la presse n'est pas une forme ni un simple salaf fraternel de toute la presse juive et maçonnique de l'Europe.

Mais Dreyfus !...

235 MAÇONS VICTIMES

DE L'AFFAIRE

On ne peut prévoir les conséquences de meeting tenu samedi dernier au Grand Orient.

Aux mêmes lieux où devait se dépenser tant d'éloquence académique, était commandé le banquet d'une loge de F. M. M., car selon un calendrier célèbre de Mgr de Ségur, F. M. cela veut dire forte mangaille.

Je ne saurais rappeler ici quels étaient ces frères, ni quel était le nom de cette loge. Étaient les « Enfants d'Hiram », la « Rose du Parfait silence », la « Clémentine Amitié » ou quelque autre ? peu importe ! La vérité, c'est que trois cents officiers avaient affirmé par écrit leur désir de se retrouver l'été prochain, à table autour du Vénérable.

Un menu des mieux compris offrait à la bonhôte des convives : des plats de luxe, des saucées de bon aloi, des vins exquis. Puis — regardé omis à dessein sur la carte — des toasts, entre le premier et le deuxième service, des discours au dessert, au café, au champagne, et, Clon des Clous, un invité de choix, dont tout le monde murmurerait le nom aux oreilles initiées, une célébrité, M. Paul Doumer, gouverneur d'Indo-Chine.

Joies culinaires, joissances oratoires, plaisirs des yeux, délectations des oreilles, émotions de la lutte, du palais, du gosier, charmes de l'estomac et du ventre, tout cela valait bien le dérangement, la mise en hobé et l'effort de cotisation !

Donc, sans marchander leur temps non plus que leur argent, trois cents F. M., issus des

carrières libérales, de la finance, se mirent en marche vers la rue Cadet. Mais là un spectacle inédit s'offrit à leurs yeux. La salle était comble. Les escaliers bloqués, la cour envahie, la rue obstruée. Et cela fut causé que 235 F. M., sur 300 dévoués à la porte du banquet pour lequel ils étaient préparés, évitant d'avancer les funérailles, dégageant d'avance les discours. Et, maintenant, — sole époque ! — il leur fallait reculer, partir, s'enfuir au moment de toucher à la table promise.

Devant ce cas de force majeure, les uns se répandirent dans les auberges du voisinage, les autres regagnèrent, navrés, la popote familiale.

Mais tous, aujourd'hui, tous débâtèrent contre ceux qui leur firent perdre les douceurs d'une telle fête.

Deux cent trente-cinq maçons sont désormais fâcheusement prévenus contre l'« Affaire ».

Et il est notoire que les maçons peuvent être, le cas échéant, des démolisseurs.

LE COUT D'UNE MANIFESTATION

Si l'on songe que, la seule perspective d'une guerre probable a coûté à l'Angleterre la somme énorme de 250 millions de francs, on se demande, émerveillé, ce que pourrait bien lui coûter une émeute. Heureusement pour nos voisins qu'il n'y a pas de « question Fashoda » tous les jours.

La perte due à la hausse du prix du pain est d'environ 100.000 livres sterling pour dix jours d'effroi (ten days' scare) ; celle sur les assurances contre la guerre est de 170.000 livres sterling, celle sur le charbon 120.000 livres sterling.

Vient ensuite la dépense exceptionnelle occasionnée par les préparatifs de guerre, navires et militaires ; hautes pages, troupes, et personnel supplémentaires. La seule branche de l'industrie qui bénéficie de l'épouvante de la guerre n'est la presse quotidienne à bon marché. Et l'on voit assez ce que cette presse est peu en Angleterre.

MÉTAPHORES

Un journal du matin a recueilli dans une gazette de Langres la phrase suivante : « La personne qui a produit l'ariété en question a voulu faire l'âne pour avoir du son », car, malgré ses réticences et son style plus ou moins correct, je reconnais là « une main » qui a eu l'air de débâter et vilipender les personnes qui lui ont fait du bien, devrait plutôt leur embrasser les pieds ; mais, comme cette personne est de trop peu d'importance pour moi, je lui légué, en guise d'amitié, l'assurance de mon plus profond mépris.

Oh ! cette main qui débâter et vilipende au lieu d'embrasser les pieds !

Esprons qu'elle ne se laissera pas abattre par des reproches si injustes et qu'elle haussera dédaigneusement les épaules.

Si d'une oreille elle entend des injures, qu'elle réplique de l'autre par un sourire méprisant.

MES CISEAUX

A l'occeci : Un yendi se présente avec un énorme vautour.

— Les ciseaux de proie ne baient pas ? demande-t-il à l'employé.

— Non, répond celui-ci, vous pouvez passer.

Arithmétique juive : VOLKCOMCHUIP. — On nous agisse de cheter la division dans les bays ?

JONATHAN. — Guimborle ! Si c'est bours nous la multiplication des tioidendes !!!

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le conseil a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire concernant les justices de paix et dans lequel nous relevons comme étant nommés :

A Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), M. Reydellet, juge de paix à Neuville-le-Roi ;

A Tholozan (Ain), M. Point, juge de paix à Châtillon-de-Michaille ;

A Châtillon-de-Michaille (Ain), M. Mollet, ancien avocat ;

A Verdun s/le Doubs (Saône-et-Loire), M. Boilel, juge de paix à Montpont ;

A Montpont (Saône-et-Loire), M. Parnat, juge de paix à Verdun s/le Doubs ;

M. FELIX FAURE A VILLERS-CAUTERETS

Le président de la République, accompagné de M. Charles Dupuy, président

1885, dont les dispositions ne sont pas abrogées.

M. Guillemin dépose ensuite un amendement ainsi conçu :

« Aux ouvriers à charge d'imputation sur les salaires : 1° le logement, 2° les instruments de travail, 3° les matériaux dont les ouvriers ont à charge, 4° les sommes nécessaires à l'acquisition des objets mentionnés dans les deux paragraphes précédents. »

L'amendement de M. Guillemin est repoussé après l'adoption du texte de la commission la suite de la discussion est renvoyée à jeudi 8 heures.

La séance est levée à 6 h. 15.

LE SÉNAT

Séance du 6 décembre 1898

PRÉSIDENCE DE M. LOUBET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 3 heures 10.

Le Sénat adopte un grand nombre de projets d'intérêt local.

Il vote ensuite un projet de loi concernant la régularisation du décret du 3 mai dernier, suspendant temporairement les droits sur les blés et abaissant temporairement les droits sur les farines.

Au début de la séance, M. Astier déclare que s'il avait été présent à la séance d'hier, il aurait voté contre l'urgence de la prise en considération de la proposition de M. Waldeck-Rousseau.

M. Goin fait la même déclaration.

M. Guillemin déclare que s'il avait été présent, il aurait voté pour l'urgence.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de loi tendant à faciliter la constitution et le maintien de la petite propriété rurale.

La petite propriété rurale

M. le président rappelle que la discussion s'était arrêtée à l'article 4.

M. Lebret prie le Sénat de maintenir l'article 4 dans les termes suivants : « Les limitations indiquées par l'article 5 de la loi de 1894 sont maintenues en ce qui concerne la propriété bâtie » de ne point ajouter ces mots demandés par M. Savary : « dont la valeur ne pourra en aucun cas dépasser les deux tiers du prix de la propriété totale. »

M. Savary. — Il n'est pas admissible que dans la loi concernant la petite propriété rurale, on autorise les agriculteurs à se prévaloir des bénéfices de cette loi pour acheter un immeuble sans un mètre carré de terre.

M. Béranger propose de rejeter l'article 5 qui établit un conseil supérieur de la petite propriété rurale.

Le Sénat repousse cet article ainsi que le suivant.

De Sénat adopte l'article 7 qui oblige les sociétés d'acquisition de petites propriétés rurales aux règles qui sont imposées aux sociétés de crédit foncier.

M. Sébille. — Il me semble que le Sénat n'a rien voté de précis. Il est nécessaire de préciser une construction pour obtenir des remises d'impôt, car on ne construit pas dans les campagnes.

Cris : C'est vrai, c'est vrai.

M. Sébille. — C'est donner à boire à la démocratie dans un verre vide.

Je dépose un projet de résolution tendant à renvoyer à l'examen de la commission des finances les conséquences de l'extension des dispositions du projet de loi, au cas où elles ne seraient pas limitées aux constructions neuves.

M. Barbey. — La commission attendra pour se prononcer quelle soit l'avis d'un texte définitif.

M. Sébille retire son projet de résolution.

La séance est renvoyée à jeudi à 2 heures et levée à 5 h. 30.

EN EXTRÊME-ORIENT

La Chine en révolte contre la France

Shanghai. — La situation à Nankin est très grave, les autorités refusent de céder aux réclames de la France relativement à un attentat qui aurait été commis en juillet dernier.

France et Angleterre

Le commandant Marchand

Le correspondant du Daily Telegraph au Caire annonce que le commandant Marchand est arrivé hier à Fashoda et qu'il repartira dans cinq jours pour Djibouti.

Notre marine

Rennes. — On annonce de Rennes qu'une commission s'occupe actuellement d'étudier les moyens de défendre l'entrée du Tréport aux navires ennemis.

Cette commission, après avoir gagné

Lézardieux par chemin de fer, s'y embarquera sur le torpilleur-pilote pour se rendre aux Sept-Îles et principalement à l'île des Moines, protégée jadis.

On télégraphie de Brest :

Le général d'artillerie de marine Delarouge, actuellement à Brest, a passé l'inspection des forts et batteries de la côte.

En raison de la persistance du mauvais

temps, des baraquements en planches vont être élevés dans ces forts pour le logement de la garnison.

L'école Gordon

Londres. — La municipalité de Londres a officiellement voté une subvention de 4,000 livres pour le collège Gordon de Khartoum. La souscription du Stock-Exchange s'élève à 4,400 guinees.

Relations anglo-américaines.

Pas d'alliance

Le Daily News, commentant le message

du président Mac-Kinley, dit que le passage concernant les relations des Etats-Unis avec l'Angleterre, bien que mentionnant la cordialité de ces relations, ne fait aucune allusion à une alliance. A vrai dire, ajoute le journal, l'éventualité n'est pas encore venue pour cette éventualité.

Mais il est à noter qu'il y a dans le message

des expressions de sympathie et de remerciements pour ce que les diplomates ont fait en faveur des Américains en Chine pendant la dernière guerre.

Le Daily Mail estime que le message

est une surprise désagréable au sujet du

POURQUOI DU COMMANDANT

ESTERHAZY

Paris. — On sait que le commandant Esterhazy s'était pourvu devant le conseil d'Etat contre la décision du président de la République qui a prononcé sa mise en réforme.

Le commandant Esterhazy n'a pas

constitué d'avocat, les affaires de cette nature étant dispensées de ce ministère.

Le pourvoi sera probablement transmis

au ministre de la guerre.

FRUILLANT DE LA « FRANCE LIBRE »

du 7 Décembre 1898

— 17 —

FRÈRES D'ARMES

PAR

ALBERT MONNIOT

PROLOGUE

PAR T. A. S.

Dans un petit salon Louis XV, somptueusement meublé et discrètement éclairé par de larges baies en partie masquées par de lourdes tapisseries, Mme du Rochard attendait, mi-étendue sur un sofa, Ah ! c'est vous, M. Morin, fit-elle nettement quand il entra. Vous voilà donc de retour de l'armée.

— Depuis plusieurs jours, oui, madame.

— Ah ! depuis plusieurs jours... et vous venez me faire visite ? c'est bien.

Sans doute Jean Morin avait le reproche, car il répondit :

— A ma rentrée, madame, j'ai appris la mort de mon père et j'ai trouvé ma mère agonisante... Elle est morte, elle aussi... j'ai dû l'ensevelir... Des devoirs se sont imposés à moi, car mon père d'ajourner ma visite à Bois-Rouge.

— Mais je ne vous fais aucun reproche, vous n'avez qu'à vous excuser.

— Ce doit être, madame, puisque vous en jugez ainsi.

— Et votre Napoléon, votre Empereur ?

— Mon Empereur fut aussi le vôtre, Mme la comtesse.

— Vous l'avez donc abandonné ?

— Il n'y a eu abandon ni de sa part ni de la nôtre, fit le jeune homme très surpris du tour que prenait la conversation, nous avons été corasés, voilà tout, et trahis.

— C'est la revanche du bon droit !

Morin resta muet : il n'était pas venu pour parler politique.

— Asseyez-vous donc, M. Morin, dit madame du Rochard étonnée de son silence.

— Que comptez-vous faire, maintenant ? demanda-t-elle quand il eut pris place.

— Continuer l'œuvre de mon père, avec votre permission.

— Vous êtes bien jeune !

— J'ai été élevé à la ferme, et, mieux que quiconque, j'en connais les ressources.

— Les besoins. Je suis bien jeune, dites-vous. En êtes-vous sûr, madame ? Il vous semble, à moi, que, depuis quelques années, j'ai considérablement vieilli.

— Allons donc ! Vous êtes presque un enfant.

— Un enfant qui a fait les campagnes de Russie et de France.

— Vous avez vingt ans, enfin, et vous comprenez, j'en suis certaine, mon hésitation à vous placer à la tête d'une importante exploitation.

— De vingt à trente ans, nous généraux ont gagné toutes les batailles qu'ils ont vécues.

— Dans la lutte contre la terre et les éléments il faut plus d'expérience que de courage.

LES RACONTARS DREYFUSARDS

Paris. — Dans l'entourage du lieutenant-colonel Picquart on affirme que ce dernier serait en mesure de prouver devant le conseil de guerre que le « petit bleu » était réellement écrit par M. de Schwartzkoppen à l'adresse d'Esterhazy.

D'autre part on dément dans les milieux officiels qu'une enquête ait été ouverte contre du Paty de Clam, mais il est vraisemblable qu'elle sera ordonnée avant peu.

PERQUISITION CHEZ UN ANARCHISTE

Paris. — M. Brognard, commissaire de police du quartier des Invalides, a fait ce matin une perquisition au domicile de Lucas, l'individu qui a tiré les deux coups de revolver au moment de la sortie des manifestants de la salle du Pré aux Clercs.

Cette perquisition n'a donné aucun résultat. Lucas habite à Belleville, rue Julien Lacroix, et est marié et père de trois enfants.

Lucas, au cours de la perquisition faite en sa présence, a persisté à nier avoir tiré les coups de revolver. Mais un témoin a affirmé au commissaire de police qu'il avait vu Lucas tirer les coups de feu.

Un autre témoin déclare qu'il a vu Lucas, aussitôt les coups de revolver tirés, remettre l'arme dans sa poche, et qu'il l'avait voulu prendre, il déchira la doublure de la poche du pardessus, au fond de laquelle se trouvait un morceau de pain.

Un examen du pardessus de Lucas a permis de reconnaître la véracité de ces dires. La doublure était, en effet, déchirée et le morceau de pain s'y trouvait encore.

Un agent et un crémier de la rue du Bac disent qu'ils ont vu Lucas faire usage de son revolver.

Au moment de son arrestation, Lucas a été trouvé porteur de deux coups de poing américain.

Lucas est l'individu qui avait déjà tiré trois coups de revolver lors d'une manifestation au Père Lachaise sur M. Ruillon, rédacteur de *l'Intransigeant*. Il avait été condamné pour ce fait à 3 ans de prison.

LA CHINE EN RÉVOLTE CONTRE LA FRANCE

Shanghai. — La situation à Nankin est très grave, les autorités refusent de céder aux réclames de la France relativement à un attentat qui aurait été commis en juillet dernier.

France et Angleterre

Le commandant Marchand

Le correspondant du Daily Telegraph au Caire annonce que le commandant Marchand est arrivé hier à Fashoda et qu'il repartira dans cinq jours pour Djibouti.

Notre marine

Rennes. — On annonce de Rennes qu'une commission s'occupe actuellement d'étudier les moyens de défendre l'entrée du Tréport aux navires ennemis.

Cette commission, après avoir gagné

Lézardieux par chemin de fer, s'y embarquera sur le torpilleur-pilote pour se rendre aux Sept-Îles et principalement à l'île des Moines, protégée jadis.

On télégraphie de Brest :

Le général d'artillerie de marine Delarouge, actuellement à Brest, a passé l'inspection des forts et batteries de la côte.

En raison de la persistance du mauvais

temps, des baraquements en planches vont être élevés dans ces forts pour le logement de la garnison.

L'école Gordon

Londres. — La municipalité de Londres a officiellement voté une subvention de 4,000 livres pour le collège Gordon de Khartoum. La souscription du Stock-Exchange s'élève à 4,400 guinees.

Relations anglo-américaines.

Pas d'alliance

Le Daily News, commentant le message

du président Mac-Kinley, dit que le passage concernant les relations des Etats-Unis avec l'Angleterre, bien que mentionnant la cordialité de ces relations, ne fait aucune allusion à une alliance. A vrai dire, ajoute le journal, l'éventualité n'est pas encore venue pour cette éventualité.

Mais il est à noter qu'il y a dans le message

des expressions de sympathie et de remerciements pour ce que les diplomates ont fait en faveur des Américains en Chine pendant la dernière guerre.

Le Daily Mail estime que le message

est une surprise désagréable au sujet du

LA FRANCE LIBRE

canal de Nicaragua et trouve que le projet des Etats-Unis est étrange, attendu qu'un contrôle conjoint des Etats-Unis et de l'Angleterre aurait été un symbole de la nouvelle association entre les deux pays.

Le Daily Graphic estime que les demandes du président Mac-Kinley pour l'armée et la marine sont bien modérées. Les Etats-Unis n'ont pas fait la guerre dans un esprit agressif, mais à la fin ils se trouvent en possession de colonies lointaines qu'il faut protéger.

Ces demandes modérées sont l'indice d'une politique non agressive.

Le Daily Chronicle dit qu'on ne devrait pas prendre à la lettre les termes du message présidentiel concernant les relations anglo-américaines, mais qu'on devrait considérer aussi les circonstances dans lesquelles ils ont été exprimés et la sensibilité qu'ils peuvent avoir en raison des autres sentiments manifestés.

LE DISCOURS DU TRÔNE DE GUILLAUME II

Berlin. — Un service divin a eu lieu à 11 h., dans la chapelle du château royal. Les souverains, les ducs, les princes, etc., y assistaient.

L'empereur a présidé en personne à l'ouverture solennelle de la session du parlement allemand.

L'impératrice était dans la grande tribune.

Berlin. — Le discours du Trône lu à l'ouverture du Parlement allemand énumère d'abord la reprise des projets tendant à compléter les améliorations sociales. Parmi ces projets quelques-uns ont pour but de protéger les travailleurs dans les établissements industriels en punissant les individus qui terrorisent les ouvriers et qui ne veulent pas prendre part aux grèves, mais il ne porte pas atteinte au droit d'association des ouvriers, puis le discours de l'empereur fait allusion au projet concernant la banque de l'Empire et l'administration des postes et télégraphes.

Il fait ensuite ressortir le développement progressif des finances de l'Empire. Le budget contient des demandes de crédit ayant pour but d'améliorer la situation des fonctionnaires de rang moyen.

Le Parlement sera saisi de deux projets de loi tendant à combler les lacunes les plus sérieuses de l'organisation militaire en ce qui concerne la réserve.

Relativement à la marine, on se borne aux lois concernant la flotte.

Passant aux relations allemandes avec toutes les puissances étrangères l'empereur dit qu'elles n'ont pas cessé d'être amicales.

« Ma politique a pour but de consolider de plus en plus la paix du monde. C'est pourquoi j'ai accueilli avec une chaleureuse sympathie la magnanime proposition de mon cher ami Nicolas II ayant pour but la réunion d'une conférence internationale qui aura pour but d'assurer le maintien de la paix et l'ordre des choses établies. »

« Les propositions faites au cours de cette conférence sont si éminemment accueillies avec sympathie par mon gouvernement qu'il les examinera et les discutera avec soin. »

« C'est avec une douleur et une indignation profondes que je me rappelle l'abominable crime qui a été commis subitement à mon cher allié, S. M. l'empereur François-Joseph, son auguste épouse, l'impératrice Elisabeth. Cet acte odieux qui remplira à jamais d'une profonde commémoration toute l'Allemagne, son prince, son peuple, a engagé le gouvernement de S. M. le roi d'Italie à élaborer des mesures efficaces contre la propagation anarchiste et à proposer la réunion d'une conférence à ce sujet. »

« L'empressement avec lequel tous les gouvernements ont répondu à cette honorable invitation permet d'espérer que le principe d'après lequel l'équilibre exact des droits et des devoirs, à la condition absolue d'un heureux développement des relations internationales, sera non seulement admis de nouveau en théorie, mais aussi confirmé par des conclusions applicables dans la pratique. »

« Le souverain ajoute : »

« Les déclarations internationales qui prescrivent à l'Allemagne sa neutralité dans la guerre hispano-américaine ont été remplies consciencieusement et loyalement par l'Allemagne vis-à-vis des deux parties belligérantes. »

« Les colonies allemandes, ajoute le souverain, se trouvent dans un état de développement progressif, à Kiaou-Tocheou on a déjà pris les mesures pour améliorer la situation économique du protectorat. La frontière a été fixée définitivement par une entente avec le gouvernement chinois. Un port franc a été ouvert et on y a commencé des constructions. Les travaux du chemin de fer qui reliera le protectorat à l'arrière-pays seront entrepris dans un très prochain avenir. S'appuyant sur les anciens traités encore en vigueur ainsi que sur le nouveau droit qui a été acquis par les traités avec la Chine, le 6 mars 1898, mon gouvernement s'efforcera à l'avenir, en respectant scrupuleusement les droits légitimement acquis

par d'autres puissances et sans troubler les relations économiques avec la Chine, qui deviennent d'année en année plus importantes, d'assurer aux nationaux allemands la part qui leur revient dans l'activité exercée pour ouvrir l'Extrême-Orient à l'Europe au point de vue économique. »

« Les discours rappellent le voyage du couple impérial en Palestine, la consécration du temple évangélique de Jérusalem et l'acquisition de la propriété de la montagne de Sion. »

Il conclut ainsi :

« J'espère que mon séjour dans l'empire, la réception hospitalière et brillante qui m'a été faite par S. M. le sultan, d'une façon conforme aux relations amicales existant entre les deux empires et l'accueil que nous avons reçu partout S. M. l'empereur et moi, au milieu de la nation ottomane, auront pour le développement des intérêts nationaux allemands des conséquences avantageuses et durables. »

Les passages du discours du Trône concernant les relations extérieures, la conférence en faveur de la paix, la conférence contre les anarchistes, le voyage de l'empereur en Orient, la Dornation de la Vierge, ont été applaudis par l'assemblée.

LE NAUFRAGE DE L'ALGÉROIS

Alger. — Voici quelques détails sur le naufrage de l'Algérois que nous avons annoncé hier soir. Le navire, qui appartenait au port d'Alger, était chargé de phosphates et se rendait à Cette.

La machine a fait explosion après que le chargement fut déchargé. Mout nautragés et non pas six ont été recueillis par le *Souda-Walos* dimanche après midi. Le navire sauveur fit alors voile pour Alger pour y ramener les matelots échappés, parmi lesquels le maître mécanicien et le maître d'équipage.

L'Algérois était parti de Bône le 3 décembre, à 4 heures du soir. L'accident est survenu le 4, à 9 heures du soir. Les matelots sauvés ont pu aller aux barques aux cris de : « Sauvé qui peut » poussés par le capitaine.

Il y a eu exactement 10 victimes : le capitaine, 8 matelots et un passager indigène. Les capitaines du port d'Alger a adressé des félicitations particulières au nom du gouvernement français au capitaine anglais dont il a signalé la conduite à l'amiral Servan.

LE SERGENT BRATIERES

Une lettre de soldat — Celui qui a pris Samory — La consigne du silence — Course à pied — La vie sauve.

M. Etienne Moyné, chef du secrétariat particulier du ministre du commerce, ancien rédacteur en chef du *Republicain de Tarn-et-Garonne*, où était employé autrefois le sergent Bratieres, communique au *Temps* la lettre qu'on va lire.

Elle est datée de Bayla, le 20 octobre, et concerne la capture de Samory.

Mon cher ami,

Enfin la fortune s'est montrée à mon égard d'une gentillesse exceptionnelle : Samory est pris, et le premier Européen qui a eu la chance de l'appréhender, c'est votre serviteur.

Après la prise de son avant-garde, Samory avait battu en retraite, voulant quitter la forêt. Le capitaine Gouraud, avec 200 fusils, fut chargé de lui couper la route de l'est et de le rejeter dans la forêt. On partit de N'Zohé, et à marches forcées, on chercha la piste de Samory, car on ne possédait pas de carte de cette région et on ne trouve aucun habitant pour nous renseigner.

Pendant quatre jours, on marcha à tâtons, n'ayant que des renseignements contradictoires que nous donnèrent les fugitifs. A mesure qu'on se rapproche, le nombre des traîneurs — qui sont appelés à mourir de faim ou de misère ou à être tués par les autochtones — et le nombre de cadavres augmentent. On marcha dans la pourriture et l'infatigable. Dans ma dernière lettre, je vous disais qu'il y avait bien dix mille personnes mortes. Aujourd'hui, c'est trente mille qu'il faut dire, et encore on sera au-dessous de la vérité.

Enfin, le sixième jour de marche, le 29 septembre, on trouva des petits postes ennemis.

La consigne donnée à l'avant-garde est celle-ci : ne pas tirer, même si on reçoit de coups de feu, et prévenir les gens de la coupe du silence, qu'on ne leur fera aucun mal.

Les sofas qui gardent la route se font plus nombreux. La surprise, le découragement les ont hypnotisés : ils nous laissent passer.

L'allure augmente ; on traverse des petits campements, au vol, sans faire le moindre bruit.

On arrive au campement des femmes de Samory, et toujours le même avertissement.

sement se fait entendre : « Silence ». La marche continue toujours rapide.

A 600 ou 700 mètres plus loin, c'est le campement de Samory. On y pénètre au pas de course ; rien ne nous a signalés. On tombe la comme si on tombait du ciel !

La nuit, la surprise, la faim, le découragement ont hypnotisé tout le monde : une grande ville ambulante.

La direction est la case de Samory, et ce n'est qu'à environ 100 mètres que l'alarme aperçut notre avant-garde.

Lui aussi est surpris ; sa première pensée est la fuite. On le voit courir entre les cases ; la tête, coiffée d'une échelle sur laquelle est enroulé le turban blanc, apparaît toujours et nous se déplace de droite à gauche.

Après avoir aperçu ce campement, il cherche à prendre la bonne route et s'engage dans un petit bois. C'est à ce moment que l'avant-garde le barre et qu'il se trouve à la main des fusils. C'est un homme : fou ! il crie, il gesticule, il m'entraîne du côté du campement, demandant à être tué devant sa case. Le lieutenant Jacquin arrive avec la section à ce moment-là : je lui mets mon prisonnier.

Le capitaine Gouraud lui promet la vie sauve à la condition que ses deux fils, qui sont en avant-garde, se rendront immédiatement.

Une heure après, toute l'armée de Samory était en notre pouvoir, quatre cents fusils à tir rapide, deux à trois mille fusils à pierre ou à plomb, quatre-vingt-trois caisses de cartouches, le trésor.

Quoique n'étant pas marié, je me sens un peu fatigué, un peu déprimé. C'est que depuis trois jours que nous sommes arrivés à Bayla, escortant notre prisonnier et ses deux fils. Je crois bien que je vais être désigné pour faire partie de l'escorte qui doit conduire les trois chefs à Kayes. Ça va être une bonne corvée ; une cinquantaine de jours de voyage !

Voire tout dévoué, BRATIERES.

Ainsi se trouvent définitivement remis au point les récits précédents du brillant fait d'armes accompli par le colonel Gouraud. La version du sergent Bratieres, on s'en souvient, est complètement d'accord avec le rapport du colonel Audéoud, commandant supérieur de la région.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

RUSSE

Saint-Petersbourg. — Les différents Informations publiées par les journaux étrangers pour le programme de la prochaine conférence de la paix sont des plus fantaisistes.

Au ministère des affaires étrangères de Russie on attendait le retour du comte Mouraviev qui vient d'arriver à Saint-Petersbourg depuis seulement une dizaine de jours pour entreprendre l'élaboration de ce programme, en conformité avec les instructions que le tsar lui a données pendant son récent séjour à Livadia.

C'est donc à peine si l'on a déjà pu commencer ce travail qui complique des échanges de vues nécessaires avec les autres cabinets des puissances, réclamer un laps de temps assez long et ne permettra guère l'ouverture de la conférence qu'au commencement de l'hiver ou au mois de février 1899.

Autriche-Hongrie

Vienne. — Dans les cercles militaires, on assure que par suite des derniers armements de la Russie et du projet d'augmentation des effectifs en Allemagne, l'Autriche va créer un nouveau corps d'armée.

Vienne. — Le ministre des finances exposera aujourd'hui le projet du budget de 1899. Le budget présente un excédent de recettes de 500,000 florins. Vendredi 9 décembre, le gouvernement déposera le projet pour le renouvellement du compromis provisoire entre l'Autriche et la Hongrie. La durée du compromis sera de 6 mois. Le Parlement s'ajournera du 20 décembre au 10 janvier.

Vienne. — Les négociations engagées entre le ministre des finances hongrois et entre les représentants des banques françaises, viennoises et allemandes relativement aux questions pendantes, et spécialement à la conversion des emprunts hongrois donnent des résultats favorables.

Angleterre

Liverpool. — Le vapeur *Dj*

THIERY AINÉ ET SICRAND

La Maison **THIERY & SIGRAND**, qui compte 20 Succursales de premier ordre, vend **sa fabrication au détail**, mais au prix de gros, dans des conditions supérieures de goût, de bien fini et de bon marché.

Elle commence ses séries de Pantalons d'hiver à **3** fr., de Pardessus hommes à **15** fr., de Costumes vestons à **19** fr., de Complots redingote à **45** fr., de Costumes d'enfants à **4** fr. **50**, de Capotes capuchon à **10** fr., de Pèlerines vosgiennes, longueur 60, à **3** fr. **50**.

Ces articles sont soignés, solides, élégants, garantis de bon usage.

Il est remis, dès aujourd'hui, à tous les acheteurs, un superbe **Calendrier à Glace.**

COMPAGNIE HOUILLÈRE & MÉTALLURGIQUE
DE
NOVO-PAVLOVKA
BASSIN du DONETZ (Russie)

Situation. — Nature de l'exploitation. — Les bénéfices à venir de l'affaire. — Hausse des actions. — Analogie avec les affaires minières de Dombrowa, Briansk, Doubowala, Huta, Bankowa. S'adresser pour tous renseignements et recevoir la notice à la

BANQUE FRANÇAISE D'ÉMISSION

9, Rue Président-Carnot, LYON

SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du merveilleux **Pétrole HAHN**
Flacon : 4fr.85 franco contre mandat.
Pharmaciens, Parf., Coiffeurs. Eviter la Fraude et les Substitutions.

Lyons, F. VIBERT, Concessionnaire General

Nous recommandons spécialement
Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
 Dépositaire des premières Manufactures de France
24, Rue Victor-Hugo, 24

PIANOS, ORGUES

ET LUTHERIE

Instruments neufs et d'occasion

MON LEJEUNE

LYON — 50, rue de la Charité, 50 — LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr^{ts} de Cuivre
CORDES ET ACCESSOIRES
VENTE, LOCATION, ACCORDS. RÉPARATIONS. ÉCHANGE
Grande Facilité de Paiement
Vente à 50 mois de crédit avec facilité de remboursement
Articles à mécanique 12 fr.
réclame **Mandoline Napolitaine** très bon instrument 12 90
LA MAISON ENTRETIENT GRATUITEMENT SES PIANOS EN LOCATION

Pour Vendre ou Acheter
PROPRIÉTÉS - CHATEAUX
Villas, Vignobles
dans tout le Sud-Est de la France
S'ad: **CHABERT Père & Fils**
Commissionnaires en Immobilier
VALENCE (Drôme)

Vins Beaujolais

Pour acheter directement vos vins à la propriété avec réduction de 25 francs par pièce, adressez-vous à notre commissionnaire **Fr. GONZALONGE**, viticulteur à Beaujeu (Rhône).

A VENDRE
très pressé
FONDS DE

SELLERIE & BOURRELLERIE
de premier ordre
dans ville industrielle de
Loire. A enlever avec pe
comptant et facilités de pai
ment.
S'adresser bureau du journa
n° 2480.

EN VENTE A LYON
chez Mme Evrard, ma
chez les libraires et les T

L'Antijuif Marseillais
Journal Hebdomadaire

A Céder
500 CASQUES

Brevetés S. G. D. G. en France et à l'Etranger) et brevets d'invention.
Appareils permettant de respirer indéfiniment dans la mer sans danger d'asphyxie.
Ecrire : J.-M. Sourieux, bureaux du journal.

On demande
à acheter d'occasion

S'adresser chez M. Rivero
Ainé, 76, rue Tronchet, Lyon.

UN HERBORISTE

l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie ainsi que les acrétes du sang. M. SIMON, herboriste à Charenton-le-Pont (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 1 fr. 50 en timbres-poste.

LYON -- 31, rue de la République, 31 -- LYON

GRAND BAZAR DE LYON

EXPOSITION GÉNÉRALE
DE
Jouets
et Articles de toutes sortes pour
CADEAUX ET ÉTRENNES

Nos assortiments sont trop considérables pour en donner ici une nomenclature complète. Nous nous contentons de signaler les quelques articles ci-après :

Bijouterie, Objets d'Art, Pendules, Flambeaux, Garnitures de foyer, Maroquinerie, Librairie, Jeux de Société, Porcelaines artistiques, Meubles de fantaisie, Fleurs et Plantes artificielles, etc.

Grand choix d'Appareils complets de Photographie pour Amateurs

Nous invitons le public à venir visiter nos galeries. Nous sommes persuadés qu'il sera intéressé par la grande variété et la fraîcheur de tous nos articles et surtout par leurs prix incomparables de bon marché.

ENTRÉE LIBRE

BILLAGES DE STYLE & DE PRÉCISION

Maison fondée en 1840

BREVETÉE S. G. D. G.

FABRIQUE SPÉCIALE DE BILLARD

LOCATION

& ABONNEMENTS

M^{ON} JACQUEMONT
16, rue Sainte-Hélène, 16
COMMISSION LYON EXPORTATION

TERRAIN A VENDRE
sit. r. Masséna, 21, p. le c. V.
ton. S'ad. r. Louis-Blanc, 9, au 1.
CYCLISTES

La maison CASTOLDI, commençant la construction de ses modèles 1989, solde des à présent, à des prix très réduits, tous ses modèles 1988 et un grand nombre de bicyclettes d'occasion de toutes marques à très bon marché.

Castoldi 32, mont. Carmélites et 3, imp. Carmélites

NOUVEAU PROCÉDÉ
POUR LA
DORURE

de toutes nuances
employée au pinceau, secha-
instantanément sur tous le-
métaux.

Cette dorure est supérieure
à toutes celles connues à ce
jour, elle peut être appliquée
par quiconque se soit, sans an-
ger et sans apprentissage. Elle
est à la portée de toutes le-
bourses.

Pour la modeste somme de
fr. 95 par mandat-poste ou
en timbres français, adressée à

M. V. BRADA
peintre-plâtrier à **Chancala**,
par **Dortan (Ain)**

on recevra, par retour du cou-
rier, **deux flacons** de Dorure
deux tons, avec un pinceau
et la notice. Le tout est expé-
dié franco de port et d'emballage.

Toile Souveraine
JULIE GIBARDOT

J. DAMON, Pharmacien
50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

TOILE SOUVERAINE
MULTE
GIRARDOT
BOULEVARD N° 208

MAQUÉ DÉPOSÉE
sur les Contre-douleurs
des Contre-agents

Enlever sur la toile
le timbre et contre
le timbre, le contre
agent GIRARDOT

Fabrique: Avenue du Beynaud, 5, au 1^{er}

— LYON —

GROS ET DÉTAIL

Depôts à Lyon : Pharmacie de
Serpent, 33, rue Lanterne, et
à la Pharm. cour. Merand, 40

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

STATUES DE S^T AN^T DE PADOU
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T^R GENRES. CRÈCHES POUR NOËL
Envoi de Photographies sur demande
BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, 270

 **Gels, Manchettes & Plastrons**
en **LINGE MONOPOLE**
Fine toile avec intérieur parcheminé, collant moins que
ceux le blancissage et supportant l'eau.
Depuis 0'75 la Douzaine.
Tarif illustré et échantillons franco sur demande.
Grat. : Gels de **CRAVATES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS**
Maxime FAVRET 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
1, Rue Jean de Tourneil,
MAISON PRINCIPALE & DÉPÔT : 165, rue St-Henri

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

GRANDE PHARMACIE

DE

L'ÉLÉPHANT

DÉPURATEUR
RADICAL
6.4'50"-11.50"

An illustration of an elephant facing left, carrying a rectangular sign on its back. The sign contains the text 'DÉPURATEUR RADICAL' and '6.4'50"-11.50"'. The elephant is drawn in a simple, stylized manner with a trunk curled slightly.

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSÉ DE PRIX

DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Médicaments toujours frais. — Détail au prix du gros. — Prix fixe

Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

PIANOS D'OCCASION
CH. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)
ERARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos lecteurs

Polices remboursables à 100%

- Contient 5 fr au comptant
- fr. à terme, payables en 60 mois

Par le versement de 1 fr. par mois pendant 60 mois, on se constitue un capital de 1000 fr. dont le remboursement par fractions successives de 100 fr. est assuré en 664 tirages.

1 fr par mois assurement un capital de 1000 fr. et ainsi de suite, c'est-à-dire, autant de fois 1000 fr. qu'il est versé de franc par mois pendant 60 mois.

Le versement de 1 franc par mois donne droit à la somme de 1000 francs au 15 JUIN 1957, 15 NOV. 1957, 15 JANV. 1958, 15 MAR. 1958, 15 MAI 1958, 15 SEPT. 1958, 15 NOV. 1958.

Le Sociétaire participe aux tirages dont les numéros ne sont pas sortis se remboursent à l'expiration de la période d'anticipation pendant les 60 mois versés. Continuent à participer à tous les tirages ultérieurs jusqu'à ce que leur tirage ait été sorti, par le remboursement du capital souscrit.

Portez les Tiroirs et Prospectus sur demande.

Merci tous renseignements ou pour souscrire à s'adresser au Directeur, à Lyon, r. Républicaine, 2 LYON.

OU AUX AGENTS DES DÉPARTEMENTS

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

150, rue de la République - 2 LYON

Stège social

BOURSE DE PARIS du 6 Décembre

PNECED. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATION
102 60	3/8 Français, opt.	102 41	...	Banq. Nat. Mexique	...	499 50	Communales 1880.	498	32	Prançais 3 0/0
102 82	— terme	102 77	...	Robinson Bank.	...	451	— 1891.	500	74 50	Suez 5 0/0 O/O.
104 16	3/8 Américt opt.	104 13	...	Omnibus de Paris.	1800	130	Bons à lots 1877.	52 60	42	Suez 3 0/0 O/O.
104 16	— terme	104 13	...	Voitures de Paris.	61 50	130	— 1888.	51	483	Forces mot. R.
104 75	3/8 0/0.	104 23	...			120	Bons à lots 1877.	51 90	...	Mobilier espagn.
	COMPTANT			RENTES	RENTES	7 25	— Exposition 1889	119	...	Gaz de Madrid.
95 50	Italien 0/0	95 40	107 43	Egypte unifiée.	107 35	16 75	— 1892.	110	448	Suez France.
41 50	Extérieure 4 0/0.	41 60	131 70	— privilégiée.	104	16 75	de la Presse.	12 25	51	Glaceries.
95 40	Russe 3 0/0 1880.	95 30	103 20	Hongrois 4 0/0.	103 04	59	Lots du Congo.	89 79	124	Sud-Malgagne.
15 60	— 3 1/2 1884.	101 25	101 55	— 1880.	101 60	458 50	Est 5 0/0.	672 25	819	Doman. autrich.
27 75	Turc 4 0/0 série C.	21 20	101 55	— 1889.	101 58	168	P. L. M. 5 0/0.	480	...	Mat. Espagnole.
28 50	— série D.	22 87	101 70	— 1890 4/0.	101 70	43	Dauphiné 3 0/0.	473	...	La Banq.
	RENTES		104 25	— 1892 5/0.	164	43 50	Fusion ancienne.	474	...	Extérieure.
			112 30	— 1894 6/0.	163 70	471	— nouvelles.	470 75	...	Turc D.
	Banque de France.	36 5	412 30	Consol. 4 0/0 1 ^{er} et 2 ^e .	412 30	482	Midl.	473	...	Chemins ottom.
	Banq. d'Algérie.	785	462 50	Ottomans consol.	473	475	Nord.	470 50	...	Banque ottom.
	Comp. Imp. Paris.	584	462 50	— Priorité.	477	475	Ost.	474 50	282	Tabacs
	Crédit Lyonnais.	286	477	— Bonances.	504	208	And. vers 1 ^{re} série.	475	62 75	Bresil 5 0/0.
	Banque de Paris.	356	454	— 1894 4 0/0.	461	207	— 2 ^e .	205	62 75	Rio.
	Foncière lyonnaise.	553				467	Autric. autrich.	467 50	198 60	Thiers.
	Banque Ottomane.	503		OPÉRATIONS		62	Canal.	61	674	De Beers.
	Banque d'Atchouan.	803		Ville Paris 1865.	556 75	393	Lombardes aut.	244 50	89 50	French Rand.
	— Atchouan Sud.	82 75		— 1868.	427 75	381	— nouv.	225	26	Robinson Gold.
	Paris-Lyon-Medit.	1128	427 75	— 1871.	422	214	Nord-Malgagne 1 ^{re} .	225	78 50	Chartered.
	Ch. de fer Atchouan.	779	427 75	— 1873.	424	214	— 2 ^e .	225	135 90	Guthrie.
	— Lombard.	161	427 75	— 1875.	424	214	— 3 ^e .	225	50	Langfange.
	— Saragossa.	87	564	— 1876.	565	219	— 4 ^e .	225	22	Rundfange.
	— Nord Espagne.	574	594 50	— 1878.	594 50	219	— 5 ^e .	225	182 30	Simmer.
	Méridionale.	574	594 50	— 1880.	594 50	219	— 6 ^e .	225	641	Ferrière.
	Suez (action).	3650	594 50	— 1882.	594 50	219	— 7 ^e .	225	72	Kleinmann.
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1884.	594 50	219	— 8 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1886.	594 50	219	— 9 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1888.	594 50	219	— 10 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1890.	594 50	219	— 11 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1892.	594 50	219	— 12 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1894.	594 50	219	— 13 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1896.	594 50	219	— 14 ^e .	225	807	...
	Suez (oblig.)	3650	594 50	— 1898.	594 50	219	— 15 ^e .	225	807	...

BOURSE DE LYON du 6 Décembre

[illegible]